

## L'*affirmative action* au crible des discours néoconservateurs noirs

Délia Lacan

Les études dédiées au néoconservatisme noir contemporain ont mis en évidence le rôle majeur joué par les nouveaux conservateurs afro-américains dans l'avancement d'un programme politique de droite en matière de politiques raciales<sup>1</sup>. De ce fait, le néoconservatisme noir est envisagé comme une idéologie susceptible de provoquer un changement profond et durable dans le paysage politique américain : ce courant de pensée s'articule autour du retrait manifeste des principes associés au libéralisme social<sup>2</sup>. En même temps, l'ambition majeure des néoconservateurs noirs est de mettre un terme à l'establishment libéral en matière de droits civiques (Gooding-Williams, 133, Conti & Stetson, 4). Le projet du néoconservatisme noir est de *défaire* les programmes raciaux adoptés entre 1965 et 1972, dans le sillage du mouvement mené par Martin Luther King (1964), et de promouvoir un faisceau de mesures strictement aveugles à la couleur de peau des individus (*colorblind*)<sup>3</sup>, basées sur les principes de l'américanité, de l'individualisme et de la méritocratie.

Les représentants les plus marquants de ce courant idéologique sont à la fois des intellectuels prestigieux, des universitaires ou des membres associés à différents groupes de réflexion. La figure centrale du néoconservatisme noir est, sans aucun doute, l'économiste Thomas Sowell, auteur prolifique d'ouvrages consacrés à la question de la race<sup>4</sup>. D'autres intellectuels complètent les rangs de ce mouvement : les économistes Glenn Loury et Walter E. Williams, l'universitaire Shelby Steele, le juge de la Cour Suprême Clarence Thomas, l'activiste politique Ward Connerly.

L'attaque de l'establishment libéral se concrétise dans le combat mené contre les traitements préférentiels garantis par la pratique de l'*affirmative action*<sup>5</sup>. À partir de 1975, date à laquelle Thomas Sowell publie son ouvrage de référence, *Race and Economics*, les néoconservateurs afro-américains ont été les critiques les plus sévères de ce programme. Les voies de la contestation néoconservatrice sont exposées à travers des projets universitaires, des discours et des interventions médiatiques, et fournissent la plupart des arguments invoqués par les opposants de l'*affirmative action*.

---

<sup>1</sup> Voir, par exemple, l'étude de Hanes Walton, Jr., "Remaking African American Public Opinion: The Role and Function of the African American Conservatives" in Gayle T. Tate & Lewis Randolph (eds.), *Dimensions of Black Conservatism in the United States. Made in America*, New York : Palgrave, 2002, pp. 141-162.

<sup>2</sup> Le terme « libéralisme » est utilisé dans ce contexte particulier pour désigner tout programme ou idéologie de gauche (il est alors question du libéralisme social). En même temps, le terme est employé pour désigner un ensemble de mesures économiques, basées sur la doctrine de libre marché et sur la pratique du *laissez-faire*.

<sup>3</sup> Le terme "colorblind" est utilisé pour désigner un programme ou un ensemble de mesures ne prenant pas en compte la couleur de peau des individus.

<sup>4</sup> Voir, entre autres, les ouvrages suivants de Thomas Sowell : *Race and Economics*, David McKay Company, Inc., 1975; *The Economics and Politics of Race : An International Perspective*, New York: William Morrow and Company, INC., 1983; *Race and Culture: A World View*, New York: Basic Books, 1994; *Affirmative Action Around the World: An Empirical Study*, New Haven & London: Yale University Press, 2004.

<sup>5</sup> L'*affirmative action* est un programme controversé, adopté entre 1965 et 1972, dans le but d'assurer la représentativité des groupes antérieurement discriminés dans les positions jugées gratifiantes de la société. Un traitement préférentiel est accordé à certaines catégories de la population (les Afro-Américains, les Hispaniques, les Amérindiens, les Asiatiques et les femmes) lors de l'admission à l'université, sur le marché de l'emploi et dans l'allocation des contrats publics.

Entre 1996 et 2008, des campagnes contre la pratique des traitements préférentiels sont organisées dans plusieurs Etats. La Californie, l'État de Washington, le Michigan et l'État de Nebraska adoptent la décision de *mettre un terme au système des traitements préférentiels accordés par l'État fédéré aux minorités et aux femmes dans les domaines de l'emploi, de l'éducation et dans l'allocation des contrats publics*. L'État de Floride prend des mesures similaires à l'initiative du Gouverneur Jeb Bush. Cet exploit représente l'accomplissement d'un projet néoconservateur de long terme, qui doit une partie de son succès au concours de ces intellectuels afro-américains de droite. De ce fait, le rôle joué par les néoconservateurs noirs dans la défaite des traitements préférentiels mérite une attention particulière. Il nous paraît donc pertinent de nous interroger sur la manière dont cette stratégie discursive s'est élaborée, ainsi que sur le déploiement des arguments invoqués. Quelles sont donc les spécificités de la critique formulée par les néoconservateurs noirs à l'encontre des traitements préférentiels ?

Le mérite de ces intellectuels afro-américains est d'aller au-delà des arguments soutenus par l'élite blanche et *d'avancer une critique de ce programme tel qu'envisagé par ses bénéficiaires légitimes*. En conséquence, ils abordent la question de l'*affirmative action* en se positionnant en tant qu'Afro-Américains déçus par les promesses et les tournants du libéralisme social. Leur préoccupation majeure porte sur l'*impact* de cette politique dans le parcours de ses bénéficiaires:

Black conservatives hold views that are somewhat different than those of white conservatives. They (blacks) oppose affirmative action not because it is racism in reverse, which is why most white conservatives say they oppose it, but because they see it undermining the moral resources that blacks need in order to earn their way into the American mainstream (Robinson, 214).

Le point sensible de cette réflexion relève d'un paradoxe selon lequel, pour différentes raisons, l'*affirmative action* porte préjudice à ses bénéficiaires. À l'aune de cette prémisse, les néoconservateurs noirs adoptent une position *morale* : ce sont des représentants de la communauté, des intellectuels reconnus, qui s'insurgent contre un programme nocif pour les Afro-Américains. L'analyse du discours avancé par ces intellectuels nous permettra de mieux comprendre leur position.

La critique formulée par les néoconservateurs afro-américains à l'encontre des traitements préférentiels couvre un large éventail d'arguments. Dans ce qui suit, nous allons nous pencher sur trois perspectives distinctes, qui représentent les axes majeurs de l'analyse discursive. Une attention particulière sera accordée à la théorie de l'impact économique de l'*affirmative action*, telle que développée par l'économiste Thomas Sowell. La perspective macro-économique sur les traitements préférentiels sera complétée par une discussion des différents facteurs politico-pragmatiques qui interviennent dans la gestion des ressources humaines, tels qu'envisagés par le professeur de droit Stephen L. Carter. Cela nous amène à examiner la dimension psychologique des relations interraciales au sein de la société américaine ; nous allons donc explorer la théorie de l'échange symbolique qui, selon Shelby Steele, dicte les enjeux de pouvoir et régit le fonctionnement des traitements préférentiels aux États-Unis. Conjointement, nous allons mettre en évidence la plaidoirie menée par ces intellectuels afro-américains de droite pour un retour au modèle individualiste, strictement *colorblind*, qui se trouve transgressé par la pratique de l'*affirmative action*.

## La théorie de l'impact économique de l'*affirmative action*

L'idéologie néoconservatrice noire puise ses ressources dans les théories économiques, souvent invoquées par les nouveaux conservateurs afro-américains afin de démontrer les imperfections inhérentes à toute politique interventionniste nécessitant la redistribution des ressources présentes dans la société. La suprématie d'un modèle économique basé sur le libre échange entraîne le rejet des solutions politiques (Cox, 1950, 51-52, in Wilson, 184).

Le comportement économique des différents groupes ethniques représente un élément récurrent dans l'œuvre de Thomas Sowell. Selon cet économiste réputé, une politique de *laissez-faire* serait la meilleure solution à adopter : en effet, le marché saurait réduire les coûts associés à la discrimination, et il serait capable de cerner les élites, afin de permettre la sélection des candidats les plus performants, sans égard à l'origine ethnique ou à tout autre facteur contingent. Inversement, un déséquilibre introduit sur le marché a des effets pervers et coûteux pour la société :

Economic competition means that the less discriminatory transactors acquire a competitive advantage, forcing others either to reduce their discrimination or to risk losing profits, perhaps even being forced out of business. This in turn means that in *less* competitive situations, economic principles would predict that *more* discrimination would exist, because its costs would be less (Sowell, 1981, 26).

Promoteur fervent du libre marché, Sowell est également un adversaire déclaré des programmes de traitement préférentiel. Son livre *Affirmative Action Around the World*, paru en 2004, dresse le bilan des coûts sociaux et économiques associés à l'application de cette politique. Sa critique est basée sur l'étude des *conséquences* entraînées par la mise en place de cette formule dans plusieurs pays.

Tout d'abord, l'*affirmative action* engendre une « re-désignation » des groupes sociaux : en effet, des individus qui ne font pas partie des bénéficiaires légitimes d'un traitement préférentiel « redésignent » leur identité afin de satisfaire les conditions requises à l'octroi d'une préférence. Cette situation s'applique surtout aux individus à identité raciale mixte (Sowell, 2004, 8-13). Souvent, les avantages d'un traitement préférentiel sont attribués à des personnes qui disposent d'une bonne situation économique, en raison de leur appartenance à un groupe tirant profit de ce programme. Toutefois, l'attribution d'une préférence peut se faire au détriment d'un individu ayant une situation instable, mais faisant partie d'un groupe qui ne reçoit pas de traitement différencié (Sowell, 2004, 12-13). De ce fait, l'*affirmative action* s'applique aux millionnaires afro-américains en raison de leur identité raciale, mais elle ne vient pas en aide aux Blancs nécessiteux. Ce type d'argument montre le caractère trop *restrictif* des préférences basées sur des critères raciaux. Par l'application indifférenciée d'un facteur racial ou ethnique, la pratique des traitements préférentiels ne fait que creuser davantage les inégalités présentes dans la société.

Il en découle que l'*affirmative action* est nocive pour la société dans son ensemble car elle a une influence négative sur le comportement des individus, entraînant une baisse des attentes formulées par les différents groupes : les individus qui reçoivent les bénéfices d'un traitement préférentiel estiment qu'il n'est pas nécessaire de faire des efforts, car leur race, couleur ou origine ethnique leur garantissent, d'avance, la réussite. Inversement, ceux qui n'ont pas l'avantage de recevoir une préférence raciale embrassent une perspective défaitiste et renoncent à fournir des efforts soutenus, car, à leurs yeux, des critères différents des facteurs méritocratiques régissent la compétition et en déterminent les gagnants (Sowell, 2004, 14-15).

La compétition entre individus, qui, dans l'optique défendue par Sowell, est la base de toute économie saine, se trouve ainsi mise en péril par l'application des traitements différenciés. Selon cet économiste afro-américain, toute dérogation aux règles de la libre concurrence ne peut qu'avoir des effets nocifs. La finalité immédiate de cette pratique entraîne un « gaspillage du talent » (Conti & Stetson, 108), avec des conséquences dévastatrices sur l'ensemble de la société.

C'est pourquoi la pratique de l'*affirmative action* fait apparaître des animosités entre les différents groupes présents dans la société, notamment entre ceux qui obtiennent gain de cause à la suite de l'attribution d'une préférence (les gagnants du système) et ceux au détriment desquels la préférence est accordée (les perdants) (Sowell, 2004, 16-19). À part cela, le progrès obtenu par l'application des politiques préférentielles est difficile à mesurer : parfois, les groupes ethniques réussissent à améliorer leur situation sans le concours des programmes initiés par l'État ; on ne peut jamais savoir avec certitude si le progrès obtenu est la conséquence directe des politiques de discrimination positive ou le résultat des efforts faits par les membres d'un groupe (Sowell, 2004, 19-21). Suivant cette logique, Sowell montre que l'*affirmative action* est loin d'être efficace : ses bénéfices sont *toujours* incertains et fragiles, alors que les conséquences négatives entraînées par son application sont sévères, durables et dépassent largement les éventuels gains. Les effets nocifs se propagent à l'échelle de la société et produisent de graves dysfonctionnements.

Dans un chapitre à part, Sowell fait une critique de l'*affirmative action* telle qu'elle a été adoptée aux États-Unis. Il soulève le problème des traitements préférentiels dans un contexte socio-historique marqué par la discrimination séculaire à l'encontre des Noirs et montre que ce programme, conçu à l'origine comme une forme de politique réparatrice, s'éloigne de son but initial ; il s'applique également aux immigrants récemment arrivés aux États-Unis, qui ne peuvent pas prétendre à une quelconque forme de réparation (Sowell, 2004, 121). Les grands progrès réalisés par les Afro-Américains sont antérieurs à l'adoption de toute politique préférentielle (Sowell, 2004, 119). Cette situation prouve la futilité d'un programme qui, à force d'imposer des quotas et des préférences raciales, inflige des coûts économiques et sociaux.

Sowell rappelle la différence entre « l'*affirmative action* générique », image clef de la somme d'efforts entrepris afin d'*informer* les Afro-Américains sur les opportunités offertes par le marché et ce, à dessein de les *conseiller* et de les *former* en vue de la réussite sociale, et « l'*affirmative action* spécifique », qui se traduirait par l'application d'un traitement préférentiel et serait orientée vers la réalisation de quotas numériques attestant de la bonne volonté dont les recruteurs doivent faire preuve afin de garantir l'inclusion des minorités raciales dans les positions ouvertes à la compétition (Sowell, 2004, 123-125). Cette distinction est partagée par d'autres intellectuels noirs de droite, à l'instar de Shelby Steele ou de Stephen L. Carter, qui appuient la première formule de l'*affirmative action* et critiquent ouvertement la seconde. La démarcation entre les deux modèles de cette politique représente un élément important dans la critique formulée par les néoconservateurs noirs : l'adhésion à l'*affirmative action* générique va de pair avec une prise de position censée consolider les idéaux soutenus par le mouvement pour les droits civiques de 1964 (égalité de chances sans égard pour la couleur de peau) ; en même temps, la critique formulée à l'encontre des quotas et des préférences raciales (« l'*affirmative action* spécifique ») leur permet de vitupérer les politiques progressistes qui se sont imposées dans le sillage du mouvement et qui, à leurs yeux, ont « trahi » les valeurs emblématiques défendues par Martin Luther King (notamment le principe de *color blindness*).

Sowell accorde une attention particulière au fonctionnement de l'*affirmative action* au sein des universités américaines. Il rejette l'idée selon laquelle la réussite des étudiants issus des groupes minoritaires passe par leur identification avec un « modèle » (*role model*), à savoir un individu appartenant au même groupe et ayant réussi à s'imposer dans la hiérarchie universitaire:

Certainly most Dunbar High School students who succeeded at Amherst College between 1892 and 1954 were unlikely to have seen a black professor. The spectacular rise of the Nisei generation of Japanese Americans after World War II came at a time when they were at least equally unlikely to have been taught by a Japanese American teacher or professor, or to have seen or known a Japanese American scientist or engineer, since the majority of their parents were farmers (Sowell, 2004, 144-145).

Le principe de fonctionnement de l'*affirmative action* au sein des universités américaines est contreproductif, car il implique une « inadéquation » (*mismatch*) entre, d'une part, le niveau de connaissances et les compétences de l'étudiant et, d'autre part, les exigences d'admissibilité propres à l'accueil en institution. Ainsi, des étudiants susceptibles de réussir dans une université moins sélective se trouvent en position d'échec à Harvard ou à Yale. Ce phénomène engendre des conséquences nocives. Il est important de noter une perception négative à l'encontre des étudiants afro-américains, due à une incapacité, de leur part, de s'adapter à la vie sur le campus, ainsi qu'un bouleversement des critères de notation revus à la baisse. Dans ces conditions, leurs centres d'intérêt changent et, au lieu de se concentrer sur les performances universitaires, ces jeunes commencent à formuler des pressions idéologiques (Sowell, 2004, 148). D'autant plus que tous ces effets contreproductifs auraient pu être évités, comme le laisse entendre Sowell, si les programmes politiques n'interféraient pas avec le fonctionnement du marché, avec les règles de la libre concurrence. En freinant la concurrence, l'*affirmative action* empêche l'affirmation plénière des possibilités d'accomplissement personnel et professionnel des étudiants.

En somme, l'*affirmative action* s'avère être coûteuse pour l'ensemble de la société, étant donné que cela correspond, à plus forte raison, à un *processus redistributif à somme nulle* ayant pour conséquence la diminution des exigences et de l'efficacité économique, ou bien l'apparition des tensions entre les différents groupes pouvant aboutir à des manifestations de violence. Ainsi, plus qu'un remède à l'exclusion et à la discrimination subie, l'*affirmative action* fait proliférer les inégalités manifestes de la société. Dans certaines conditions, ce programme *peut représenter un système à somme négative*, engendrant des pertes socio-économiques qui dépassent les gains obtenus suite au transfert réalisé :

[...] there are [...] many ways in which these transfers can be negative-sum processes, in which what is lost by one group exceeds what is gained by another, making the society as a whole worse off. For example, when a group in which 80 percent of the students admitted to college succeed in graduating loses admissions to a group in which only 40 percent of the students graduate, then the first group must lose 800 graduates in order for the second group to gain 400 graduates. Moreover, it has been common in various countries around the world for groups whose students have lower qualifications to specialize in easier and less remunerative fields, as well as performing less well academically. Therefore the first group may lose 800 graduates, largely concentrated in mathematics, science, and engineering, while the second group gains 400 graduates largely concentrated in sociology, education, and ethnic studies (Sowell, 2004, 196).

Dans ce dispositif basé sur la redistribution des ressources, les « perdants », ceux qui paient le coût des préférences raciales ne sont pas les hommes blancs (comme souvent on le laisse entendre), mais les Américains d'origine chinoise ou japonaise, qui obtiennent les meilleurs résultats (*scores*) aux examens de fin d'études secondaires, étant ainsi mieux qualifiés que les Blancs en vue de l'admission à l'université. En effet, ces groupes ethniques ont réussi à s'imposer dans les positions situées au sommet de la hiérarchie et même à dépasser les Blancs en termes de revenus. Souvent, leurs acquis et leurs réussites sont passés sous silence, car cette situation représente une situation embarrassante pour les défenseurs de l'*affirmative action* (Sowell, 2004, 174-175).

Selon Sowell, l'évaluation empirique des coûts engendrés par le maintien des politiques de traitement préférentiel révèle l'inefficacité de ce programme. Les grandes disparités que l'on peut observer en comparant la situation des différents groupes ethniques ne sont pas toujours la conséquence d'une discrimination qui devrait être contrebalancée par l'application d'une préférence raciale. Parfois, les *facteurs culturels et behavioristes* sont de meilleurs indicateurs de la situation économique des différents groupes présents dans la société (Sowell, 2004, 194-195). Les programmes politiques ne peuvent ni prédire, ni corriger, le comportement économique des groupes ou leur contribution à l'ensemble de la société ; ils ne sont pas générateurs de richesses ou de développement, car ils fonctionnent selon le principe strict du transfert des ressources déjà existantes dans la société. Il est donc souhaitable, selon Sowell, de ne pas interférer avec le fonctionnement du marché afin de donner la possibilité à tout individu ou à tout groupe ethnique d'adapter ses réactions aux facteurs présents sur le marché en toute liberté. D'après cette perspective, la créativité, l'adaptabilité et la pratique de *self-help* sont les sources du vrai développement ; l'*affirmative action* est condamnée à l'échec, car elle transgresse les règles du marché, ainsi que les principes fondamentaux de la libre concurrence.

### **L'*affirmative action* ou « racial justice on the cheap » : la dimension politico-pragmatique des traitements préférentiels**

*Affirmative action has been with me always.* (Carter, 47)

La phrase mise en exergue illustre le parcours d'un « *affirmative action baby* », comme Stephen L. Carter s'autodéfinit<sup>6</sup>. Si l'*affirmative action* a été une présence constante tout au long de son parcours professionnel (Stephen L. Carter est professeur de droit à l'Université de Yale), ce n'est pas en raison d'un changement inattendu, voire spectaculaire, que la politique des traitements préférentiels aurait apporté dans son parcours. En effet, Carter disposait, de par ses acquis académiques, ses qualités personnelles et son milieu familial, de toutes les ressources nécessaires en vue de la réussite (Carter, 47-48). L'omniprésence de l'*affirmative action* durant sa vie professionnelle s'avère, toutefois, un poids encombrant ; hormis la préférence raciale, ce programme impose également des « coûts » contraignants et difficiles à assumer. C'est à partir de ce constat amer que Stephen L. Carter dresse le bilan et effectue la critique de l'*affirmative action*. Sa démarche part du constat que l'attribution des préférences raciales marque, de manière permanente, le parcours de leurs bénéficiaires.

<sup>6</sup> Voir Stephen L. Carter, *Reflections of an Affirmative Action Baby*, New York, Basic Books, 1991.

Cet éminent professeur de droit fait usage de son expérience en tant que bénéficiaire de l'*affirmative action* afin de révéler les coûts personnels et sociaux impliqués dans la distribution des préférences raciales. En effet, Carter avoue avoir été initialement rejeté par l'université de Harvard. Une fois que le bureau d'admission découvre sa couleur de peau, les recruteurs s'empressent à l'appeler, en s'excusant pour leur erreur et en lui proposant de s'inscrire dans cette prestigieuse institution. Son admission à Harvard dépend, donc, de la découverte de sa couleur de peau. Carter se sent « insulté » par ce « miracle », refuse l'admission à Harvard et choisit d'aller à Yale, « bien qu'[il] n'ai[t] à présent aucune raison de penser que le jugement de Yale était fondé sur d'autres critères que celui de Harvard » (Carter, 15-16).

La critique formulée à l'encontre de l'*affirmative action* tourne autour de quelques grands arguments. Premièrement, la réception d'un traitement préférentiel est souvent perçue comme « la marque d'une honte » (Carter, 12) que les bénéficiaires de ce programme doivent affronter tout au long de leur carrière. Leur réussite est souvent considérée comme étant le résultat direct d'une préférence raciale, et non pas le reflet des compétences et acquis personnels. En conséquence, l'*affirmative action* prive ses détenteurs de la reconnaissance qui devrait récompenser le talent et l'effort personnel. Cet état de fait dérive d'une hypothèse fallacieuse, consistant à établir une équivalence entre la modalité d'admission dans une université et la réussite professionnelle. Or, Carter tient à souligner le fait que le traitement préférentiel reçu à l'admission dans une institution d'enseignement supérieur ne doit pas être envisagé comme l'indicateur ultime de la réussite. Au contraire, l'accent devrait se poser sur la somme des performances à *la sortie de l'université*, car les notes obtenues durant les années d'études et les compétences acquises tout au long de la formation universitaire seraient un meilleur indicateur des qualités intellectuelles et du savoir-faire d'un individu (Carter, 14). En déployant ces arguments, Carter attaque la perception sociale qui entoure les bénéficiaires des traitements préférentiels, en les investissant d'une aura négative, voire même d'une marque d'infériorité par rapport aux autres candidats.

Loin d'être totalement opposé aux traitements préférentiels, cet intellectuel réputé affirme qu'il serait plus opportun de *restreindre* leur usage à l'attribution d'une *chance*, d'une *opportunité*, afin de permettre à des individus talentueux l'accès à une éducation meilleure. Son projet en matière d'*affirmative action* serait de « réaliser un retour à ses origines *innocentes* » (Carter, 84), qui consistaient uniquement dans l'allocation d'une *opportunité* attribuée à ceux qui, en l'absence de cette possibilité, se verraient exclus des positions gratifiantes de la société. La perspective défendue par Carter correspond à la notion d'*affirmative action* générique, telle que proposée par Thomas Sowell (voir supra). Selon cet éminent professeur de droit, l'attribution des préférences devrait correspondre à un modèle pyramidal, qui se rétrécirait au fur à mesure que l'individu monterait dans l'échelle :

I call this vision of professional achievement and racial preference the affirmative action pyramid, and it works much as the name implies: The role of preference narrows as one moves upward. [...] Possibly a slight preference is justified in college admission, not as a matter of getting the numbers right, and certainly not as a matter of finding the right set of hitherto excluded points of view, but as a matter of giving lots of people from different backgrounds the chance – only the chance – to have an education at an elite school or university. But when that opportunity has been exercised, when the student has shown what he or she can do, the rationale for a preference at the next level is slimmer. So an even slighter affirmative action preference for professional school admission,

while possibly justified on similar grounds, is less important, and a little bit harder to defend, than a program at the college level (Carter, 89).

Tôt ou tard, et notamment à l'entrée dans la vie professionnelle, les préférences devraient disparaître définitivement et le critère méritocratique devrait être le seul à être pris en compte :

And when one's training is done, when the time comes for entry to the job market, I think it is quite clear that among professionals, the case for preference evaporates. (...) And, of course, as one passes the point of initial entry and moves up the ladder of one's chosen field, all of the arguments run the other way; the time for preference has gone, and it is time instead to stand proudly on one's own record. The preferences cannot go on forever. Sooner or later, talent and preparation, rather than skin color, must tell (Carter, 89-90).

Parallèlement, Carter rejette l'idée selon laquelle l'*affirmative action* représenterait la solution la plus adaptée afin de résoudre les problèmes sociaux relatifs à la visibilité, dans le corps social, des groupes et des points de vue antérieurement marginalisés et discrédités. La théorie de la représentativité, ainsi que l'exigence de la diversité, sont remises en cause par cet universitaire réputé.

En 1978, dans le contexte jurisprudentiel marqué par la décision *Bakke*, l'argument de la « diversité » devient un des critères en mesure de légitimer la mise en place d'un traitement préférentiel. Le maintien de l'*affirmative action* lors de l'admission dans les universités est justifié par les points forts apportés dans le processus éducationnel. Toutefois, la notion même de *diversité* est remise en cause par Stephen L. Carter. Selon cet éminent intellectuel de droite, une équivalence pernicieuse entre *race* et *culture* va à l'encontre de la vraie diversité (qui consiste dans la représentativité des points de vue variés) et ne fait que propager les *stéréotypes* associées à la notion de *race* :

Nowadays, if you know the color of somebody's skin, you know what the person values (or should value), what causes the person supports (or should support) and how he or she thinks (or should think). Skin color, it seems, is a perfectly acceptable proxy for lots of other things – but principally for holding, or being willing to espouse, the right view (Carter, 30).

Si l'*affirmative action* est censée être le remède à l'exclusion séculaire de certaines catégories de la population, le principe de *diversité* n'est que le reflet pâle et stéréotypé des opinions *attendues* de la part des minorités raciales. Autrement dit, l'*affirmative action* prescrit une certaine conduite que les bénéficiaires des traitements préférentiels sont tenus d'adopter afin de correspondre aux impératifs sociopolitiques qui régissent le fonctionnement de ce programme : « The ideals of affirmative action have become conflated with the proposition that there is a *black way to be* – and the beneficiaries of affirmative action are nowadays supposed to be people who will be black the right way » (Carter, 34). En répondant à l'exigence d'assurer la *diversité* au sein de la société américaine, le fonctionnement des traitements préférentiels est basé sur l'assignation d'une opinion ou d'une position que chaque bénéficiaire de ce programme *devrait* exprimer.

En conséquence, l'*affirmative action* n'est qu'une modalité superficielle, prescriptive, qui vise à imposer une diversité basée sur la logique pragmatique des stéréotypes raciaux. Ce n'est donc pas le fruit du hasard si les Afro-Américains de droite sont considérés comme « Noirs » uniquement selon le point de vue biologique (Carter, 35). Les Noirs sont vus comme un bloc monolithique et la variété de leurs



opinions est passée sous silence par l'impératif de la diversité tel que l'*affirmative action* l'impose. Corollairement, la diversité stéréotypée garantie par la politique de l'*affirmative action* va à l'encontre de la vraie diversité, qui est celle de la liberté intellectuelle.

De surcroît, l'exigence de la représentativité entraîne également une sélection différenciée des candidats. Cette pratique constitue un autre point d'attaque contre les préférences raciales. L'application des standards différents pour les candidats bénéficiant d'un traitement préférentiel induit des catégorisations nocives, qui empêchent une vraie compétition entre *tous* les postulants pour une même position. En même temps, le maintien de l'*affirmative action* fait proliférer des stéréotypes sur les Noirs : ils ne sont pas considérés comme suffisamment bien préparés pour pouvoir entrer en compétition sur un pied d'égalité avec les autres candidats : « [...] the smartest students of color were not considered as capable as the smartest white students, and therefore would not be allowed to compete with them, but only with one another » (Carter, 49-50). En conséquence, les candidats Afro-Américains sont condamnés à se concurrencer entre eux jusqu'à l'élection du « meilleur Noir ». Il en résulte un vrai « syndrome » qui s'étend à l'échelle de la société :

I call it the "best black" syndrome, and all black people who have done well in school are familiar with it. We are measured by a different yardstick: first black, only black, best black. The best black syndrome is cut from the same cloth as the implicit and demeaning tokenism that often accompanies racial preferences: "Oh, we'll tolerate so-and-so at our hospital or in our firm or in our faculty, because she's the best black." Not because she's the best-qualified candidate, but because she's the best-qualified *black* candidate. She can fill the black slot. And then the rest of the slots can be filled in the usual way: with the best-qualified candidates (Carter, 50).

Or, selon Carter, le fait de choisir entre l'impératif de la diversité et la qualité des candidats est une « insulte » à l'encontre des Afro-Américains (Carter, 51).

Le syndrome du « meilleur candidat Noir » entraîne toute une série de conséquences négatives. La sélection des candidats lors de l'admission à l'université se trouve ainsi régie par des critères superficiels, qui relèvent d'une logique pragmatique et non pas de l'impératif d'offrir réparation à ceux qui ont été le plus touchés par les préjugés raciaux. Les recruteurs considèrent que *tous* les candidats afro-américains, sans distinction de classe sociale, situation économique ou familiale, partagent, en égale mesure, le statut de *victime* de la discrimination. Ainsi, en acceptant la théorie du racisme institutionnel, présent à l'échelle de la société et touchant invariablement tous les Afro-Américains, les recruteurs opèrent une *homogénéisation* des candidats noirs. En conséquence, ils accordent la préférence raciale non pas aux candidats afro-américains qui en ont le plus besoin (tel que le sens initial de l'*affirmative action* le prévoyait) mais à ceux qui sont les plus enclins à la réussite, c'est-à-dire à ceux qui, de toute façon, auraient réussi à s'imposer, même sans avoir le bénéfice de l'*affirmative action*. En agissant ainsi, les recruteurs réduisent au maximum les coûts associés à l'attribution d'un traitement préférentiel et minimisent les risques entraînés par l'octroi d'une préférence raciale :

Why, then, the insistence [...] that all black people are, in effect, in the same boat, and that the boat itself is on its way to the bottom? The structure of affirmative action programs in admission, and the predictable reaction to them by a rational university, offers a simple explanation: *The most disadvantaged black people are not in a position to benefit from preferential admission.* No one seriously imagines otherwise. No rational institution of higher learning would act

otherwise. A college does not want to waste its resources. Surely, in assembling a class, the school will select those most likely to succeed. And if the college indulges a special admission program for the benefit of disadvantaged students, it will select for admission through that program those disadvantaged students most likely to succeed.

The problem is that the truly disadvantaged are not likely to succeed in college: their disadvantage – perhaps the fruit of systemic racism [...] – has taken that opportunity from them. How is the elite college or professional school, under pressure to diversify its student body, to resolve the dilemma? Simple: make race a proxy for disadvantage and then, ignoring other aspects of their background, admit as students those among the nonwhite applicants who seem most likely to succeed. That way, there is less risk. Everyone is happy (Carter, 80).

La mise en pratique de l'*affirmative action*, telle que décrite par Carter, révèle la perversité et l'inefficacité du système des préférences raciales. La logique politico-pragmatique qui régit le fonctionnement de ce programme est dissimulée par l'*artefact* d'un discours axé sur l'idée de justice sociale. Or, selon Carter, l'*affirmative action* n'a que l'*apparence* d'une politique censée assurer une quelconque forme de réparation. En réalité, ce programme ne produit pas de changement notable dans le parcours des candidats noirs et, surtout, il n'apporte rien à ceux qui ont été le plus sévèrement touchés par le racisme. L'*affirmative action* ne fait que dissimuler son inefficacité sous une rhétorique basée sur l'idée de la justice sociale.

### **L'*affirmative action* ou l'échange symbolique entre « l'innocence » et « le pouvoir » : la dimension psychologique des préférences raciales**

Pour Shelby Steele, le programme de l'*affirmative action* n'est que le prétexte pour une « dialectique psychologique cachée, qui se manifeste entre deux segments de la population, les Noirs et les Blancs » (Conti & Stetson, 151). La critique formulée par Steele dépasse le cadre des théories économiques ou politico-pragmatiques et pose la question des relations interraciales et des programmes de traitement préférentiel dans le cadre plus large des mécanismes sociaux, psychologiques et symboliques qui deviennent les facteurs indispensables à la mise en place des politiques de réparation raciale. Sa conception repose sur une *généralisation* qui permet d'analyser la dynamique des relations interraciales au niveau de la société.

Selon Shelby Steele, l'élément primordial qui déclenche la mise en place des programmes raciaux est le sentiment de *honte* que la société américaine manifeste à l'encontre du passé racial. L'analyse proposée par ce professeur de littérature débute avec le constat que toute société hantée par la *culpabilité* vis-à-vis d'un passé marqué par l'injustice aura tendance « à chercher la rédemption en trahissant ses meilleurs principes » (Steele, 1999, xiii). En appliquant cet axiome aux réalités de la société américaine, Steele développe sa théorie de l'échange symbolique qui caractérise les relations interraciales dans la période d'après le mouvement pour les droits civiques des années soixante.

Dans le cas de la société américaine, la « trahison » se concrétise par l'adoption des programmes et politiques qui sacrifient l'idéal de la vraie égalité entre individus, tel qu'il a été formulé par Martin Luther King. Au lieu de respecter les principes du mouvement pour les droits civiques (1964), le gouvernement introduit des programmes raciaux qui dérogent au principe de l'égalité de traitement. Selon la logique proposée par Shelby Steele, l'*affirmative action* est le corollaire de cette « trahison ». La mise en place et le maintien des traitements préférentiels sont

dictés, d'une part, par le sentiment de culpabilité ressenti par les Blancs au regard du passé (*white guilt*), ainsi que par la volonté des Noirs d'avoir accès au pouvoir (*black power*) :

I think many people who don't really like affirmative action support it to one degree or another anyway.

I believe they do this because of what happened to white and black Americans in the crucible of the sixties when whites were confronted with their racial guilt and blacks tasted their first real power. In this stormy time white absolutism and black power coalesced into virtual mandate for society. Affirmative action became a meeting ground for these mandates in the law (Steele, 1991, 113-114).

Par conséquent, l'*affirmative action* devient le terrain propice à la manifestation des intérêts spécifiques, formulés par les deux groupes : alors que les Blancs cherchent à « s'innocenter » par rapport à la question raciale en offrant des programmes basés sur la couleur de peau, les Noirs acceptent cette politique comme étant l'expression d'un pouvoir qu'ils détiennent. La mise en place de l'*affirmative action* est justifiée par la conciliation de ces volontés distinctes qui se manifestent dans le paradigme plus large des relations raciales. Un échange symbolique est opéré au niveau de la société. Selon la lecture proposée par Joseph G. Conti et Brad Stetson, les politiques raciales seraient régies, dans la vision de Shelby Steele, par un « troc psycho-émotionnel et symbolique, à travers lequel les Noirs cèdent, bribe par bribe, leur position de supériorité morale à laquelle le passé racial du pays leur donne plein droit afin d'obtenir le pouvoir politique et économique, ou au moins le reflet symbolique d'un tel pouvoir » (Conti & Stetson, 152).

La politique des traitements préférentiels encourage les Noirs à exploiter le passé afin d'obtenir davantage de pouvoir. La victimisation volontaire devient ainsi un des termes impliqués dans les rapports de pouvoirs qui se créent entre Noirs et Blancs. Les Afro-Américains sont prêts à *capitaliser* leur souffrance afin d'obtenir des bénéfices sociaux ou économiques. Une vraie « culture de la victimisation » accompagne les traitements préférentiels :

[Affirmative action] indirectly encourages blacks to exploit their own past victimization as a source of power and privilege. Victimization, like implied inferiority, is what justifies preference, so that to receive the benefits of preferential treatment one must, to some extent, become invested in the view of one's self as a victim (Steele, 1991, 118).

Le maintien des traitements préférentiels serait donc responsable de la création d'une classe de « super-victimes, capables de sentir le petit pois de la victimisation à travers vingt matelas » (Steele, 1991, 118). La victimisation des Noirs a des conséquences dévastatrices pour la communauté : elle justifie la mise en place des traitements préférentiels, mais en même temps, la culture de la victimisation crée des barrières psychologiques et empêche les Afro-Américains d'avancer en termes de prestige, d'acquis sociaux ou économiques. La victimisation produit un effet boomerang ; alors qu'elle est censée apporter un pouvoir symbolique, en réalité elle bloque le vrai développement, basé sur l'initiative personnelle, le travail et le *self-help*. La pratique des préférences raciales encourage l'affirmation d'une identité basée sur le statut de « victime » : « In this way, affirmative action nurtures a victim-focused identity in blacks. The obvious irony is that we become inadvertently invested in the very condition we are trying to overcome » (Steele, 1991, 118).

En même temps, la victimisation rend les Noirs dépendants des programmes initiés par l'État et décourage l'initiative personnelle et l'autonomie. De ce point de vue, la politique de l'*affirmative action* renverse les rapports entre *bénéficiaires* et *victimes*. Qui sont ceux à qui l'affirmative action profite le plus ? D'après Steele, les vrais gagnants de cette politique sont les représentants de la classe dominante blanche, qui cherchent à se déculpabiliser, à s'innocenter par rapport à la question raciale. Dans cet échange symbolique, les Noirs sont les perdants et leurs intérêts sont « trahis » par l'élite politique blanche. Ils deviennent ainsi les *victimes* de cette politique et doivent payer le prix de l'innocence blanche. Selon Steele, l'*affirmative action* « fait plus de mal que de bien aux Noirs » ; par le maintien des préférences raciales, les Afro-Américains ont « plus à perdre qu'à gagner » (Steele, 1991, 113).

Au lieu d'éradiquer la discrimination et l'existence du préjudice à l'encontre des Afro-Américains, l'*affirmative action* ne fait que faire proliférer ces pratiques. Les traitements préférentiels engendrent chez leurs bénéficiaires « le doute de soi » (*self-doubt*), voire même un sentiment d'infériorité (Steele, 1991, 116). En ce sens, les préférences raciales ont le désavantage de stigmatiser les Afro-Américains qui mettent en doute leurs compétences ou bien leur réussite professionnelle et sociale.

Cette dynamique émotionnelle et symbolique se retrouve au niveau des pratiques sociales. Selon Shelby Steele, l'*affirmative action* consiste en un « assouplissement » des exigences afin d'augmenter la représentativité des Afro-Américains dans les diverses positions concernées par l'application de cette pratique (Steele, 1991, 117). Il s'agit donc d'adopter des standards différents en fonction de la couleur de peau des individus. D'après Steele, les plafonds de verre (*glass ceilings*) qui constituent des barrières invisibles, empêchant les Noirs d'avancer dans les positions situées au sommet de la hiérarchie, au même titre que les Blancs, ne sont qu'un dérivé direct de la pratique des traitements préférentiels. Le programme de l'*affirmative action* permet d'associer la notion de la race à des critères de valeur. Par conséquent, les employeurs se méfient de promouvoir les Afro-Américains dans les postes à haute responsabilité *non pas à cause de leur race, mais à cause de la « réputation »* que les bénéficiaires de traitements préférentiels ont acquise. Ainsi, en opérant une fausse équivalence entre la race des individus et des critères de valeur, l'*affirmative action* permet la prolifération des pratiques nocives et discriminatoires (Steele, 1991, 120-121).

L'*affirmative action* n'est aucunement un remède pour les injustices subies dans le passé, mais un *mal* présent qui fait proliférer les injustices à l'encontre des Noirs. Au lieu d'offrir des préférences raciales, l'État devrait se charger d'assurer le « développement » de populations désavantagées, en leur offrant une éducation de qualité, la sécurité et l'assistance dont elles ont besoin. Tel est le sens profond de la démarche qui reste à accomplir. La discrimination ne peut pas être éradiquée par une autre discrimination, même positive (Steele, 1991, 124).

Les trois paradigmes discutés ont mis en évidence la nature et le déploiement des arguments formulés par les néoconservateurs noirs à l'encontre des traitements préférentiels. Ces intellectuels abordent la question de l'*affirmative action* sous différents angles, insistant sur le caractère nocif des préférences raciales. Ils critiquent les politiques associées au libéralisme social et considèrent que les programmes raciaux adoptés dans le sillage du mouvement pour les droits civiques (1964) marquent une rupture claire et nette par rapport aux idéaux qui l'ont animé. Ces politiques sont contraires à l'idée d'une vraie égalité entre individus. En conséquence, le projet majeur de l'idéologie néoconservatrice noire est de *défaire*

les politiques progressistes en matière de droits civiques et de réaffirmer le principe de *color blindness* qui a animé le mouvement des années soixante. Le courant de pensée néoconservateur noir fournit le cadre intellectuel et idéologique nécessaire en vue de transformations sociales et politiques d'une telle ampleur.

## SOURCES

- Carter, Stephen L., *Reflections of an Affirmative Action Baby*, New York: Basic Books, 1991.
- Conti, Joseph G., Brad Stetson, *Challenging the Civil Rights Establishment. Profiles of a New Black Vanguard*, Westport, Connecticut: Praeger, 1993.
- Gooding-Williams, Robert, "Black Neo-Conservatism: A Critical Introduction" in *PRAXIS International*, n. 2, 1987, pp. 133-142.
- Robinson, James L., *Racism or Attitude? The Ongoing Struggle for Black Liberation and Self-Esteem*, New York: Insight Books, 1995.
- Sowell, Thomas, *Markets and Minorities*, New York: Basic Books, Inc., 1981.
- Sowell, Thomas, *Affirmative Action Around the World: An Empirical Study*, New Haven & London: Yale University Press, 2004.
- Steele, Shelby, *The Content of Our Character. A New Vision of Race in America*, New York: Harper Perennial, 1991.
- Steele, Shelby, *A Dream Deferred. The Second Betrayal of Black Freedom in America*, New York: Harper Perennial, 1999.
- Walton, Hanes, Jr., "Remaking African American Public Opinion: The Role and Function of the African American Conservatives" in Gayle T. Tate & Lewis Randolph (eds.), *Dimensions of Black Conservatism in the United States. Made in America*, New York: Palgrave, 2002, pp. 141-162.
- Wilson, Frank Harold, "Neoconservatives, Black Conservatives, and the Retreat from Social Justice" in Gayle T. Tate & Lewis A. Randolph, *Dimensions of Black Conservatism in the United States. Made in America*, New York: Palgrave, 2002, pp. 179-196.